

## L'EGLISE DE LA VISITATION

*Jean BOYER a déjà publié de nombreux articles dans le Bulletin des Amis du Vieil Arles. Conservateur en chef honoraire des Musées de France, résidant souvent aux Saintes-Maries-de-la-Mer (conservateur du Musée Baroncelli) et à Aix-en-Provence, il est considéré comme un éminent spécialiste de l'histoire de l'art classique à Aix et à Arles.*

Par décision du Parlement du 29 août 1630, les religieuses du couvent de la Visitation d'Aix étaient autorisées à établir une maison à Arles où l'archevêque Mgr Du Laurens leur attribua l'ancien monastère de Sainte-Claire qui avait été supprimé.

Sitôt installées, les nouvelles venues entreprirent d'importants travaux de modernisation et d'agrandissement dans les bâtiments qui leur avaient été attribués, mais il leur fallut attendre une quinzaine d'années pour être en mesure de faire construire une nouvelle église comme nous l'apprennent les documents suivants.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1644, sœur Anne-Françoise Bourgeat, supérieure du couvent donnait à prix-fait à Claude et Honoré Teston père et fils, maîtres maçons d'Arles :

"scavoir est a faire et construire leglise dudit monastère au lieu quelles leur ont désigné laquelle sera de neuf cannes de longueur et quatre cannes de largeur et de telle hauteur que lesd.mère supérieure et soeurs religieuses trouveront bon, faisant lesd.prisfachiers servir la muraille de la maison que led.monastère a acquise du Sr de Constantin pour celle de lad.église en lallignant sil est nécessaire... fairont les murailles des fondements du chœur chapelle et sacristie a mesme temps que les autres... les murailles du presbitere de deux pans et demy despesseur y faisant une cornisse qui régnera tout a lenteur et au commencement dud.presbitere un pillier cannelé avec ses bases chapiteaux et autres choses nécessaires sortant hors doeuivre deux pouces de roy ou environ, fairont aussi de chasquecosté dud.presbitere un arc a lun desquels ils mettront une grille de fer... voûteront le dessoubz dud.presbitere de pierre de taille... tairont les arcs de cloistre dun buget de plat les cambages de deux pans et demy tout carré tairont la chapelle de la largeur de deux pieds et dix de profondeur lare dicelle sera de huit pieds de large et de dix a douze de hauteur faisant régner tout autour une petite cornisse la voûteront et barderont dun bard de beaucaire en forme de terrasse... tairont le devant de lad.egli se et le clocher suivant le projet qui leur sera exhibé ensemble les degrés de la porte...

les trois fenestres du costé de lautel de dix pieds dauteur et cinq de large avec cornisses fort embrasées au dedans de lad.église, fairont la porte de l'entrée dud.monastère dans la muraille de leglise a costé des parloirs de la façon et modelle qui leur en sera donné, tairont toutes les portes et fenestres de pierre de Beaucaire... lautel avec les deux crédences de pierre de taille en façon darmoire par dessoubz et dune seule pièce par dessus...".

L'achèvement était prévu pour la fête de Saint-Michel prochaine<sup>1</sup>.

Le 11 novembre suivant, les Visitandines passaient avec les mêmes ouvriers un second contrat reprenant les termes du précédent mais contenant une clause supplémentaire aux termes de laquelle il était précisé que :

"par dehors la façade sera conforme au modelle quen a esté dressé par le Sieur Borde de la ville davignon avec six degrés en ovalle a lentrée de la porte dun pan et demy de pas sy la rue le permet et le perron de deux pans et demy pierre de Beaucaire demeurant obligées lesd.religieuses de fere fere les deux anges qui seront posés en hault et les deux figures de la Visitation qui seront sur la porte, faisant de plus lesd.prisfachiers la voûte de lad.église en forme de thonne et aux "deux bouts en arc de cloistre"<sup>2</sup>.

Cet important document nous révèle que le dessin de la façade de la nouvelle église, et fort vraisemblablement les plans de cette dernière, étaient l'œuvre de l'architecte avignonnais Jean-André Borde, âgé alors d'une quarantaine d'années, qui avait pu être recommandé aux Visitandines d'Arles par leurs consœurs d'Avignon.

Quelques jours après, le 1<sup>er</sup> décembre, le prix-fait de la grille du chœur était donné au serrurier Guy Retoré<sup>3</sup> et au printemps de l'année suivante, le 29 mai 1645, Barthélémy Cannat et Philippe Michel, menuisiers, s'engageaient à fournir et mettre en œuvre tout le bois de charpente et menuiserie "de la mesme façon quest le couvert du monastère des dames carmélites dud.arles"<sup>4</sup>.

Le 9 mai 1646, le gros-œuvre touchant à sa fin, les religieuses confiaient au plâtrier Jean Baron les travaux d'aménagement intérieurs<sup>5</sup> qui furent achevés à la fin de la même année<sup>6</sup>. A l'heure actuelle, il est assez malaisé de tenter une reconstitution archéologique de l'édifice conçu par l'architecte Jean-André Borde dont le volume intérieur a été totalement dévasté et dont il ne subsiste plus de nos jours de la façade d'origine que le portail d'entrée en plein cintre et la baie accostée d'enroulements qui le surmonte.

---

1 Notaires B. Desvignes. Arch. des B.d.R. 403 E 322 P 397 V°. A noter que le 22 mars précédent, le prix-fait de deux citernes avait été donné aux mêmes entrepreneurs.

2 Ibid. F° 523. Né à Avignon le 8-2-1604, mort dans sa ville natale le 6-8-1667, Jean-André Borde était à la fois sculpteur et architecte. On lui doit plusieurs édifices religieux et civils d'Avignon mais on ignorait tout jusqu'ici de son activité à Arles. L'érudit avignonnais Adrien Marcel lui a consacré une notice, restée manuscrite, conservée à la Médiathèque Ceccano (Manuscrit 5548(41).

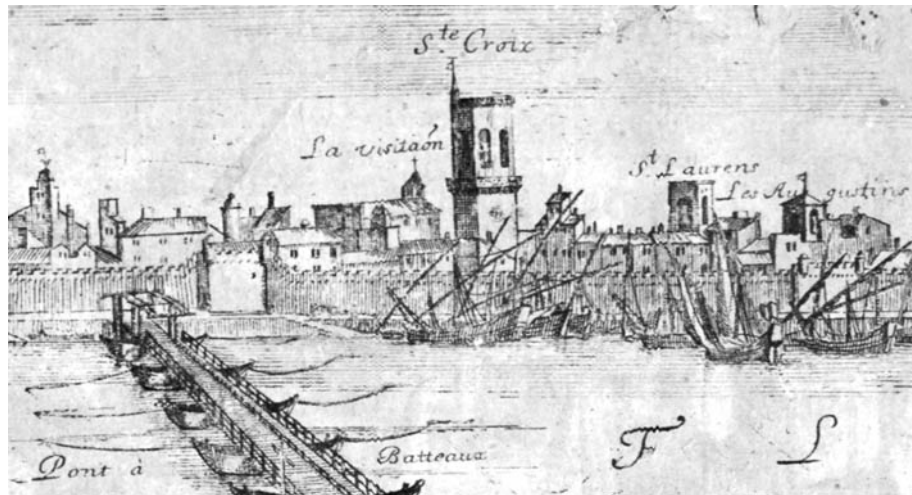
3 Ibid. F° 576.

4 Ibid. 403 E 323 F° 264.

5 Ibid. 403 E 324 F° 251.

6 Ibid. 403 E 324 F° 146. quittance de 500 l. dont 81 pour la pose de 3000 tuiles. F° 304 V°: le 13-6-1646, quittance de 150 l. sur le prix des "matons de marbre" sur la base de 35 sols la canne carrée. F° 305 : le même jour quittance pour la grille du chœur pesant six quintaux 54 livres. F° 373 : le 2-8-1646, quittance de 1000 l. pour les charpentiers. F° 383 : le 8-8-1646, quittance de 150 l. pour le plâtrier. F° 476 : le 5-10-1646, quittance de 300l. pour la maçonnerie. F° 627 V° : le 1-12-1646, quittance finale de 300 l. et réception des travaux effectués par le plâtrier Baron.

Toutefois, certains documents vont nous permettre d'apporter quelques précisions dans ce domaine. C'est ainsi qu'un relevé effectué par l'historien Pierre V éran à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup> nous montre qu'il s'agissait d'une église à nef unique de plan rectangulaire, d'environ 18 mètres de long sur 8 de large, comportant trois travées voûtées en arc de cloître, flanquée du côté droit par une chapelle latérale et par le chœur des religieuses que fermait une grille en ferronnerie. La sacristie se trouvait derrière le chevet et un petit clocher-arcade, bien visible sur la vue panoramique de la ville d'Arles gravée par Jacques Peytret, se dressait à l'arrière du bâtiment.



Extrait de la gravure de Peytret, 1660

D'autres informations intéressantes nous sont également fournies par un témoin oculaire, le Docteur Giffon qui écrivait en 1669 : "Sa façade est très régulière; elle est enrichie de quatre grands pilastres d'une admirable élévation... ils soutiennent un superbe fronton qui contient la longueur de toute la façade. De ce premier Corps d'architecture il s'en élève un second d'une pareille disposition où l'on voit pour dernières pièces trois vases à l'antique d'un admirable relief qui surmontent le bastiment sur son milieu et sur ses angles et qui semblent pousser mille flammes vers le ciel. La porte est élevée sur un perron à six degrés arrondis dont le plus bas s'étend jusques au milieu de la rue ce qui rend cette entrée tout à fait magnifique. Au côté droit de ce perron on voit la porte du monastère en dedans de laquelle on en trouve encore une petite qui communique dans l'église..."<sup>8</sup>.

A en juger d'après cette description, l'ordonnance de la façade de l'église de la Visitation comportait donc à l'origine deux registres superposés, décorés de grands pilastres, que surmontait un large fronton couronné de pots à feu. Par contre, il n'est fait aucune allusion aux anges et au groupe de la Visitation prévus dans le contrat de 1644, ce qui laisserait supposer un changement du dessin primitif. A l'intérieur, le même auteur s'extasie sur les pilastres "d'une prodigieuse grandeur" qui soutiennent la voûte, et encadrent des "carrés barlongs de douze pans sur six de large en forme de bordure". Il note encore le sanctuaire surélevé de trois marches qui occupe le tiers de la nef, le pavage de marbre noir et blanc, la grille du chœur, le grand retable du maître-autel de douze pieds de haut sur dix de large contenant un tableau de la Visitation par Philippe de Champagne.

<sup>7</sup> Recherche pour servir à l'histoire de l'église d'Arles, Tome II, 1800. Bibliothèque d'Arles. Manuscrit 793, pp. 255-261.

<sup>8</sup> Relation des dernières solemnités qui ont esté faites en France pour célébrer l'auguste commémoration de St François de Sales dans l'église des religieuses de la Visitation de la noble ville et ancienne cité d'Arles, Arles, chez François Mesnier, 1669.

Il semblerait que l'église de la Visitation, bien que vendue comme bien national, n'ait pas trop souffert du vandalisme de l'époque révolutionnaire. Dans une note du 4 octobre 1854, figurant en marge du manuscrit de Pierre Véran, il est en effet précisé que l'édifice, acheté vers 1840 par le minotier Mayffredy, également propriétaire du café de la Rotonde, fut divisé en deux étages pour servir d'entrepôt des farines et dépouillé de tous ses ornements.

Les boiseries du chœur, l'autel, la chaire furent vendus à l'église rurale de Saint-Hilaire de Moulès où ils doivent en principe se trouver encore. La grille de communion devint le balcon du café de la Rotonde et le pavage de marbre échoua dans les caves du même établissement. Le coup de grâce fut donné au malheureux bâtiment en 1909 lorsqu'un incendie ravagea l'entrepôt qu'il abritait depuis un peu plus d'un demi-siècle.

Il est fort regrettable que le sort se soit ainsi acharné contre cette malheureuse église de la Visitation qui, à la lumière de ce que nous en savons maintenant, aurait largement mérité de nous parvenir dans son intégrité. Sa disparition, faute de mesures conservatoires prises en temps utile, a incontestablement amputé d'un élément de choix, caractéristique d'une époque, le patrimoine architectural de la ville d'Arles. Souhaitons au moins que le mobilier qui en provient, s'il est toujours en place dans l'église de Moulès, ne subisse pas le même sort et fasse l'objet de la part du Service des Monuments historiques d'efficaces mesures de protection.

Texte de Jean Boyer, extrait du *Bulletin des Amis du Vieil Arles*, n°77, décembre 1991.



L' église sur une photographie ancienne

Reproduction autorisée avec la mention "Site patrimoine de la ville d'Arles - [www.patrimoine.ville-arles.fr](http://www.patrimoine.ville-arles.fr) ainsi que le nom du ou des auteurs

Direction du Patrimoine - Hôtel de ville - BP 90196 - 13637 Arles Cedex  
Tél. 33 (0)4 90 49 38 20 Fax. 33 (0)4 90 49 35 30 Email : [patrimoine@ville-arles.fr](mailto:patrimoine@ville-arles.fr)